

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 906 - page 56

49 - Maine-et-Loire

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire.

FRANCE DOUBLE DEFICIENCE SENSORIELLE FDSD.

Objet : représenter et défendre les intérêts des personnes ayant une double déficience sensorielle communiquant principalement par le français oral et écrit, et étant majeur et non sous protection juridique ; son champ d'action se limitera à informer, sensibiliser sur les surdicécités et les personnes sourdaveugles oralistes, à former sur les bonnes pratiques adéquates à l'égard de ces personnes, et à représenter les personnes sourdaveugles devant et dans les instances nationales et aux plans locaux ; l'association agira afin de faire améliorer l'accessibilité à tous les niveaux dans la société.

Siège social : 17, rue Chef de Ville, 49100 Angers.

Date de la déclaration : 13 janvier 2017.